



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des Finances publiques de la DORDOGNE

**Le directeur départemental des Finances
publiques**

15 rue du 26ème régiment d'infanterie
CS 61000
24053 PERIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05.53.03.35.00
Courriel : ddvip24@dgfip.finances.gouv.fr



FINANCES PUBLIQUES

Communauté de communes de DOMME-
VILLEFRANCHE DU PERIGORD
Maison des communes
24250 SAINT-MARTIAL-DE-NABIRAT

Périgueux, le 17 juillet 2026

Objet : Renouvellement de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) suite aux élections
municipales des 15 mars et 22 mars 2026

Monsieur le Président,

Par courrier déposé sur le Portail Internet de la Gestion publique (PiGP) dans la semaine du 20 avril
2026, je vous ai invité à me proposer une liste de personnes¹ susceptibles d'être désignées
commissaires de la CIID.

Par délibération n° 2026/64 en date du 23/06/2026, l'organe délibérant de l'établissement public de
coopération intercommunale que vous présidez a établi la liste de contribuables susceptibles de
siéger à la CIID.

Après examen de la liste que vous avez bien voulu me transmettre le 26/06/2026 et conformément au
1^{er} alinéa de l'article 346 A de l'annexe 3 au code général des impôts, j'ai désigné comme membres de
la CIID les personnes dont les noms sont mentionnés dans le document ci-joint.

Je vous remercie d'informer chacun des commissaires titulaires et suppléants de cette décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur départemental des finances publiques,

Didier BIANCHINI

Contacts à la direction régionale/départementale des finances publiques

Nom	Prénom	Structure	Courriel
PICHARD	Sébastien	Chef de la Division des Missions Fiscales et Foncières (MF2) 05.53.03.35.26	sebastien.pichard@dgfip.finances.gouv.fr
AILLAUD	Fatiha	Rédactrice 05.53.03.36.19	fatiha.aillaud@dgfip.finances.gouv.fr

¹ 24 personnes pour les communes de moins de 2 000 habitants, 32 personnes pour les communes de plus de 2 000 habitants.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID)

Vu l'article 346 A de l'annexe 3 au code général des impôts,
Vu la liste de présentation établie par l'organe délibérant de la communauté de Communes de DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD,
le Directeur départemental des finances publiques désigne commissaires de la CIID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date du renouvellement des délégués de l'organe délibérant de l'EPCI.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
Mme Maryline SADOUILLETTE Mme Carole COUZINET M. Jean-Claude BOUSQUET Mme Carole HENRY M. Philippe MESTUROUX Mme Yolande NIEUVIARTS M. Maurice PTACEK M. Christian GARRIGOU Mme Marie-Hélène VASSEUR M. Jean-Pascal FARINA	M. Guy SEGALA M. Bernard MANIERE Mme Sophie VALETTE Mme Brigitte QUEVEDO M. Pascal FOURNIER Mme Martine ROMMEL Mme Sylvie HUSSON-JOUANEL M. Daniel CONCHOU M. Philippe LEMAITRE Mme Anaïs SARDAN

Remarque : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le président de l'EPCI, président de la CIID.

A PERIGUEUX, le 17 juillet 2026

Destinataires
EPCI
Service des impôts fonciers
Direction (SFDL)

Le Directeur départemental
des finances publiques,



Didier BIANCHINI